



PROCES VERBAL
Réunion du Conseil d'Administration de l'UDSF (Union De la Sommellerie Française)
BORDEAUX
LUNDI 11 FEVRIER 2019 9h30 à Hôtel Mercure Mériadeck
 5 Rue Robert Lateulade 33 000 Bordeaux

Bureau			Commissions								
Président de l'UDSF FAURE-BRAC Philippe	P	A	Commission concours PAUBERT Jean-Pascal (Bordeaux Aquitaine)			P	A	Commission éthique HERMET Michel (Languedoc-Roussillon)		P	A
			POUSSIER Olivier (Paris Ile de France)					DUBS Serge (Alsace)			
Secrétaire général - Directeur concours SOMMIER Fabrice (Rhône Alpes)	P	A	WOERLE Antoine (Alsace)			P	A	Commission relation avec l'ASI DUBS Serge (Alsace)		P	A
			Commission communication MARGUIN Gisèle (Alpes Marseille Provence)					Commission jeunesse ILTIS Romain (Alsace)			
Trésorier BOUDIN Jacques (Paris Ile de France)	P	A	ROFFET Benjamin (Paris Ile de France)			P	A	MARTIN Florent (Paris Ile de France)		P	A
			Commission « Maitres Sommeliers » LEPRÉ Georges (Paris Ile de France)					Commission formation BOTIJO-GUIRAUD Julie (Languedoc-Roussillon)			
Secrétaire adjoint WOERLE Antoine (Alsace)	P	A	JAMROZIK Jean-Luc (Paris Ile de France)			P	A	WOERLE Antoine (Alsace)		P	A
Trésorier adjoint NUSSWITZ Philippe (Languedoc-Roussillon)	P	A	*Union de la Sommellerie Française Association loi 1901 créée en 1970 Adresse siège et courrier : Bistrot du Sommelier 97, Boulevard Haussmann 75008 Paris-France Port : 06 07 76 06 58 Courriel : fbphilippe75@gmail.com								

RÉPARTITION DES DÉLÉGUÉS EN FONCTION DU NOMBRE DE MEMBRES DE CHAQUE ASSOCIATION RÉGIONALE <i>Le président de région est systématiquement délégué compris dans le nombre attribué</i>					
1 délégué de 10 à 20 membres	4 délégués de 41 à 60 membres	6 délégués de 81 à 100 membres	8 délégués de 121 à 140 membres	10 délégués de 161 à 180 membres	12 délégués de 201 à 220 membres
3 délégués de 21 à 40 membres	5 délégués de 61 à 80 membres	7 délégués de 101 à 120 membres	9 délégués de 141 à 160 membres	11 délégués de 181 à 200 membres	13 délégués de 221 à 240 membres

PRESIDENTS ET DÉLÉGUÉS DES REGIONS UDSF (81 Délégués votants) (1 054 Membres)

Alpes-Marseille-Provence ASAMP 50 membres 4 délégués	OPIARD Stéphane	P	A		Lorraine ASL 14 membres 1 délégué	LAMBINE Jean Claude	P	A	
	CAYOL Élisabeth	P	A						
	CARREAU Christophe	P	A		Normandie 16 Membres 1 Délégué	FERNANDEZ Jean-Michel	P	A	
	MARGUIN Gisèle	P	A						
Alsace ASA 97 membres 6 délégués	DUBS Serge	P	A		Lyonnais-Rhône-Alpes 82 membres 6 délégués	DERHE Laurent	P	A	
	VONNÉ Frédéric	P	A	Pouvoir à Dubs		CHAMBOST Arnaud	P	A	
	GAUTHIER Yvon	P	A	Pouvoir à Dubs		BOUVIER Gaëtan	P	A	
	KALT Jean-Victor	P	A	Pouvoir à Dubs		SCHAFF Frédéric	P	A	
	DIRWIMMER Jean-Marie	P	A	Pouvoir à Dubs		COCARDE Jennifer	P	A	
	BEYRATH Claire	P	A			DEASCHLER Caroline	P	A	Pouvoir à Derhé
Auvergne-Limousin 35 membres 3 délégués <u>Listing 2017</u>	GIGOT Françoise	P	A		UDSF Occitanie ASMP 41 membres 4 délégués	SUBIRA Philippe	P	A	
	DEBAS Jean-Claude	P	A			DEMOLIS Nicolas	P	A	
	DA SILVA Alfredo	P	A			DESBUREAUX Robert	P	A	
						BIAN Thierry	P	A	
Bordeaux-Aquitaine UDSF 91 membres 6 délégués	OLLIVIER Jean-Christophe	P	A		Monaco AMS 50 membres 4 délégués <u>Listing 2017</u>	MILARDI Dominique	P	A	
	LATOUR Nicole	P	A			FRANK Patrice	P	A	
	HUBERT Charles Julien	P	A	Pouvoir à Latour		WOEFFLE Frédéric	P	A	
	DEVAUTOUR Frédéric	P	A			BONNIEZ Raphaël	P	A	
	BIJASSON Bertrand	P	A						
	GROS Pierre	P	A						
Bourgogne 35 membres 3 délégués	MEYROUX Philippe	P	A		Les Hauts-de-France ASHF 34 membres 3 délégués	DEVOS Laurent	P	A	
	SMOLAREK Michel	P	A			SATIN Yann	P	A	
	PERREAUT Nicole	P	A			CARPENTIER Benjamin	P	A	Pouvoir à Devos

Bretagne 26 membres 3 délégués Listing 2017	LEFRANC Hugnette	P	A		Nice Côte-d'Azur Provence ASNCAP 32 membres 3 délégués	HEDAYAT Ali	P	A	
	LECLUSE Jean-Pierre	P	A			LEROUX Julien	P	A	
	GAILLARD Nadine	P	A			MERCIER Olivier	P	A	
Languedoc-Roussillon Vallée du Rhône Sud ASLRVRS 85 membres 6 délégués	NUSSWITZ Philippe	P	A		Paris-Ile-de-France ASP 181 membres 11 délégués	JAMROZIK Jean-Luc	P	A	
	HERMET Michel	P	A			MOINNÉREAU Tony	P	A	
	FANJAUD Alain	P	A			PARES Philippe	P	A	
	AGUHLON Pierrette	P	A			PRADAL Sébastien	P	A	
	JAGOT Jean-François	P	A			BUREAU Didier	P	A	
	ESCOFFIER Thierry	P	A			BIRAUD David	P	A	
Poitou-Charentes 43 membres 4 délégués	DEVAINE Patrice	P	A			POUSSIER Olivier	P	A	
	CHAMBON Oriane	P	A			ROFFET Benjamin	P	A	
	LEGRY Xavier	P	A			MARTIN Florent	P	A	
	ZERBIB Yves	P	A			POINSOT Amandine	P	A	
						RAMAGE Franck	P	A	
Corse ADSC 38 membres 3 délégués Listing 2016	GIRAUD Christophe	P	A		Savoie-Alpes-Bugey ASSAB 31 membres 3 délégués	CHARRIER Charles André	P	A	
	TALON Christophe	P	A			RICHARD Jean-Paul	P	A	
		P	A			BOYER Laurent	P	A	
Jura Franche-Comté ASJFC 13 membres 1 délégué	TROUSSARD Philippe	P	A	Pouvoir à Delavenne	UDSF Val de Loire 27 membres 3 délégués	FONTAINE David	P	A	
						PECHOUTRE Christian	P	A	
						MILLOUX Benjamin	P	A	Pouvoir à Fontaine
Champagne Ardenne ASCA 35 membres 3 délégués	ARNAUD Eric	P	A						
	ORBAN Geoffrey	P	A	Pouvoir à Arnaud					
	JUNQUET Walter	P	A						



Le Lundi 11 février 2019
Hôtel Mercure Mériadeck
5 Rue Robert Lateulade 33 000 Bordeaux

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 11 FEVRIER 2019

- Point n°1 : Accueil par le Président de l'association Jean Christophe Ollivier
- Point n°2 : Présentation de l'ordre du jour par le secrétaire général Fabrice Sommier
- Point n°3 : Validation et vote du procès-verbal du C.A. de Poligny du 5 février 2018
- Point n°4 : Intervention de Philippe Faure-Brac sur les objectifs 2019
- Point n°5 : Explications des prochaines élections (président l'UDSF)
- Point n°6 : Concours par Fabrice Sommier, Jean-Pascal Paubert & Antoine Woerlé
Certification ASI Mars 2019, MJSF 2019 & MOP 2019
- Point n°7 : Communication par Gisèle Marguin & Benjamin Roffet
- Point n°8 : Jeunesse par Romain Iltis & Florent Martin
- Point n°9 : Partenariats par Thierry Pédros
- Point n°10 : Calendriers 2019
- Point n°11 : Questions diverses

Point N° 1 : Accueil par le Président de l'association Jean Christophe Ollivier qui rappelle le programme de la matinée. Il remercie l'équipe de l'UDSF Aquitaine pour son engagement et le travail accompli pour l'organisation et le bon déroulement de ce C.A.

Point N° 2 :

Présentation de l'ordre du jour par le secrétaire général Fabrice Sommier.

- Lecture des pouvoirs et signatures de la feuille de présence.

Point N° 3 : Validation et vote du procès-verbal de la réunion de Poligny du 5 février 2018

Validé par vote à main levée à l'unanimité.

Point N° 4 : Intervention de Philippe Faure-Brac sur les objectifs 2019 de l'année.

Dates à retenir :

- 4 mars 2019 : Paris certification ASI. 3 inscriptions pour l'instant. Prise de parole de Fabrice Sommier pour expliquer et valoriser la certification ASI auprès de l'assemblée. Finalement, par manque de candidats décision est prise que les épreuves de certification ne se déroulent pas cette année en France.
- 15 mars 2019 : Concours du MSM à Anvers : rappel des conditions d'accueil sur place par Philippe Faure-Brac (réf : site internet de l'UDSF et de l'ASI pour réserver encore des places et voir le programme).
- 8 avril 2019 : finale du MJSF Trophée Duval Leroy à Vertus
- 3 juin 2019 : AG UDSF et Gala des 50 ans à Lyon. Prise de parole par Laurent Derhé pour présenter cette manifestation. Durant cette AG se déroulera aussi l'élection du prochain président de l'UDSF.
- 6-7-8 octobre 2019 : en Champagne le 50^{ème} anniversaire de l'ASI. Le 6 Accueil AG ASI et dîner à Reims. Le 7 et 8 à Épernay : master class, réunion,
- 21 octobre 2019 : Finale du Master of Port à Paris au Cercle des Armées.

Formation :

- Les sommeliers formateurs ont fait une liste de propositions fin décembre à l'Éducation Nationale en vue des prochaines CPC concernant les nouveaux référentiels de sommellerie (MCS et BP). Pour l'instant pas de retour de Monsieur l'Inspecteur Général.
- Les associations régionales doivent aller vers les écoles hôtelières et plus particulièrement dans les sections de sommellerie pour faire vivre les associations en captivant éventuellement de nouveaux membres.

Communication :

- Site national de l'UDSF et les sites des différentes régions. Bannière commune : Le logo de l'UDSF. Et les logos des régions, utiliser ce logo, si vous ne l'avez pas, réclamez-le à Philippe Faure-Brac. Il serait très avantageux pour l'association que tout le monde utilise les nouveaux logos.

Fédérer :

Il faudrait augmenter le nombre d'adhérents, aujourd'hui il y a une légère diminution du nombre de membres. Il faudrait faire adhérer les **élèves-sommeliers** à la vie de l'association. Harmoniser les pratiques envers les **élèves-sommeliers**. L'idée nationale serait de financer un kit gratuit pour tous les élèves sommeliers par l'UDSF (environ 300 jeunes). Monsieur Desbureaux propose que les jeunes participent à l'achat de ce kit ou un versement de 30 euros. Monsieur Dubs soutient cette

proposition. Il y a également un problème légal : dans le milieu scolaire vous ne pouvez pas obliger un élève à adhérer à une association. Florent Martin relève le fait également qu'aujourd'hui le port de la cravate n'est pas une démarche naturelle pour les jeunes. Monsieur Laurent Derhé rappelle que le prix des cotisations est défini par les régions et non par une décision nationale.

Pour avancer dans cette démarche il faudrait certainement harmoniser les cotisations au niveau national !!

L'avenir de l'association passe dans tous les cas par la jeunesse. L'association est une association professionnelle mais aussi d'échanges et de partage.

- Création de la Team France pour préparer les candidats à des concours. Prise de parole par Olivier Poussier : Qu'est-ce que la Team France ? Cette équipe est déjà opérationnelle en partie pour la préparation de David Biraud.

a) Accompagner les différents lauréats de concours pour les préparer à des échéances internationales :

- * Prendre en compte l'évolution du métier pour la préparation des candidats
- * Définir clairement la notion de performance attendue pour le candidat
- * Définir un style de préparations préparation concernant la dégustation (à-mi-chemin entre le WSET et le style français)
- * Travailler sur la compréhension des consignes
- * Analyser les ateliers des concours précédents pour optimiser le programme de révision
- * S'inspirer de ce qui marche ailleurs.

b) Qui sont les sommeliers concernés :

MSF & MOF

c) Comité Team France :

Composé de sommeliers titrés et habitués aux concours

Ces sommeliers s'engagent à accompagner les candidats et leur proposer des activités diverses de leur choix, susceptibles de les faire progresser.

Chaque membre du comité donne une journée par an à la TEAM.

d) Composition

Éric Beaumard - Philippe Bourguignon - Serge Dubs - Éric Duret - Philippe Nusswitz – **Olivier Poussier - Fabrice Sommier - Franck Thomas** et Philippe Faure-Brac

Ce team France est complété par trois experts qui seront rémunérés pour leurs interventions Le rythme de leurs interventions devra être validé par le team France

- Jérémy Cukerman MOW pour les dégustations en anglais
- Alexandre Vingtier Expert en eaux de vie et spiritueux mondialement connu
- Laurent Chambertin Volleyeur international pour la préparation physique et mentale.

e) Financement : Recherche de sponsor est essentielle mais c'est l'UDSF qui centralise le sponsoring et qui dispense l'argent sur le team France. Plusieurs partenaires ont déjà manifesté leur intérêt L'ASP a eu l'excellente initiative pour récolter des fonds. Suite à une collecte de vins chez des vignerons emblématiques ils ont organisé une vente aux enchères.

Point N°5 : Explications des prochaines élections (président l'UDSF)

Élections du président de l'UDSF en 2019

La date légale du dépôt des candidatures est le 3 avril 2019 par courrier recommandé avec AR auprès du secrétaire général. Envoyer avant le 3 avril 2019 prochain par courrier recommandé à Fabrice Sommier votre candidature à la nouvelle présidence.

Élections le 3 juin lors de l'AG de Lyon avec effet pour le nouveau président et le nouveau bureau au mois de novembre 2019.

Monsieur Philippe Faure-Brac annonce à l'assemblée qu'il se représentera comme candidat à un nouveau mandat aux prochaines élections de la présidence de l'UDSF.

Concours par Fabrice Sommier, Jean-Pascal Paubert & Antoine Woerlé

- Remerciements à l'ensemble des acteurs pour l'organisation du MJSF Trophée Duval Leroy. 12 lauréats sélectionnés parmi 115 inscrits. Les 7 et 8 avril 2019 finale à Vertus.
- Certification ASI pour l'instant trois inscrits. Si nous pouvions présenter plus de candidats ce serait bien.
- 29 avril 2019 sélection pour le Master of Port à l'OIV. Finale 20 et 21 octobre 2019.
- Appel aux membres qui souhaiteraient s'investir pour rentrer dans les comités techniques des concours.
- Remise des diplômes de l'ASI à Messieurs : Christophe Martin, Denis Verneau et Alexandre Morin.

Point N°7 : Communication par Gisèle Marguin & Benjamin Roffet

Articles des régions peu nombreux en ce moment.

Sur les réseaux sociaux : de nombreuses demandes d'emploi et d'adhésions.

Annuaire des Maîtres Sommeliers : Prise de parole par Georges Lepré qui rappelle la date limite de dépôt des dossiers de Maître Sommelier pour le 31 mars 2020. Les photos des nouveaux titrés ont été réalisées par Jean Bernard pour le prochain annuaire.

Point N°8 : Jeunesse par Romain Iltis & Florent Martin

- Le film sur le métier de sommelier est encore en phase de production, il sera disponible pour le mois de juin à l'occasion des **50 ans** de notre Union à Lyon.

- Présentation du PowerPoint élaboré par Romain Iltis qui peut servir de support pour présenter la sommellerie dans les écoles à l'attention des MCS et des BP, mais aussi d'autres niveaux de formation. Peut-on intégrer dans le document le fait

que la sommellerie fait partie des arts de la table et de la gastronomie française (UNESCO). Intervention de Monsieur Péchoutre : la présentation doit se faire plus en amont dans les classes de 3^{ème} et 4^{ème} en remplaçant les dégustations de vins par de la dégustation de jus de fruits, de thés, de boissons aromatisées, etc ...

- La sommellerie est multiple (bar à vin, gastronomique...) il faudrait également revoir l'accompagnement que l'on pourrait mettre en place dans les entreprises pour les jeunes qui sont en formation par alternance.

Projection du teaser du film.

Point N°9 : Partenariats

L'évolution des partenariats est favorable avec Nespresso, Duval-Leroy, Ruinart, chef & sommelier, Force 4, Sommeliers International, le CIVA, les Brasseurs de France, Armonia, La FFVA, Laurent-Perrier, Dilmah et Nestle Waters

Nous avons signé avec Eurocave et ADVINI.

* Présentation du partenariat ADVINI par Jean-Pierre Durand : Projection d'un film sur la société ADVINI. 2 333 hectares et 12 maisons à travers le monde, voir le film sur le site : <http://www.advini.com/fr/>

La signature du contrat entre l'UDSF et Advini s'engage pour 5 ans pour :

- une invitation VIP permanente dans les domaines

- l'organisation de dégustation d'entraînement pour les membres de l'UDSF à Paris 44, Rue de Vivienne à Paris Contact Claire Dumais Chargée de communication 01 55 37 28 08

- un support spécifique aux jeunes sommeliers

- l'accueil d'une AG de l'UDSF dans les cinq prochaines années.

* Partenariat entre l'UDSF Val de Loire et le cru de Bourgueil : le partenariat compte un échange sur les pratiques viticoles du vignoble de Bourgueil. Une première démarche a été mise en place avec les sommeliers de la Loire. La suite serait d'étendre cette démarche à trois ou quatre régions et s'étendre à l'ensemble de la France par la suite. A revoir ensemble.

Point N°10 : Calendrier 2019 voir point 4.

Point N°11 : Questions diverses

- Question posée par Jean-Luc Jamrozik : unifier les montants des cotisations de toutes les associations régionales. Cette question fera l'objet d'un débat et la constitution d'une commission.

- Question posée par Yves Botasso pour le rattachement de l'association des sommeliers de Saint-Barth à l'UDSF. Le dépôt des statuts la constitution de l'association est en cours.

- Question posée par l'association des sommeliers du Québec qui demande à rejoindre l'UDSF. L'UDSF ne peut accepter en son sein une association régionale d'un autre pays.

- Autres demandes de rattachement en cours pour la Polynésie Française, la Réunion et Nouvelle Calédonie.

Clôture du C.A. à 12h10 avec les remerciements du Président.